



Sous la direction de Véronique Castellotti

Le(s)



français dans la mondialisation



Proximités

E.M.E.

« Proximités - Sciences du Langage »
Collection dirigée par Philippe Blanchet

Adresser les commandes à votre libraire ou directement à :

Pour la Belgique :

E.M.E. & InterCommunications s.p.r.l.
40, rue de Hanret
BE - 5380 Fernelmont
Tél. : 00[32]81.83 42 63 et 00[32]473.93 46 57
Fax : 00[32]81.83 52 63
Courriel : compta@intercommunications.be
Site : www.intercommunications.be

Pour la France et la Suisse :

C.E.I. Collectif des Éditeurs Indépendants
37 rue de Moscou
F - 75008 Paris
Tél : 01 45 41 14 38
Fax : 01 45 41 16 74
collectif.ei@gmail.com

Les propositions de textes pour l'édition sont à adresser à :

Philippe Blanchet,
PREFics EA 4246
Université Rennes 2
1 place du recteur Le Moal
CS 24307
35043 Rennes France
Courriel : philippe.blanchet@univ-rennes2.fr

Sous la direction de Véronique Castellotti

Le(s)



français dans la mondialisation

EME

Remerciements

Cet ouvrage n'aurait pu voir le jour sans le soutien du ministère de la Culture et de la Communication, à travers la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, ainsi que du ministère français de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Outre cette aide matérielle, sa conception doit beaucoup à la réflexion qui l'a précédée lors de l'organisation du colloque tenu à Tours en mai 2012 et, plus largement, aux débats et travaux entrepris de longue date, avec en particulier Didier de Robillard, au sein de l'équipe de recherche DYNADIV, devenue PREFics-DYNADIV depuis 2012.

Le présent volume a bénéficié des conseils et avis précieux des membres du comité scientifique dont les noms figurent ci-après. La mise en forme typographique a été effectuée par Christine Climent, qui a mis son talent et son professionnalisme au service de ce projet, comme elle l'avait fait pour le colloque qui l'a précédé.

Ce colloque, mis en œuvre par l'équipe PREFics-DYNADIV en partenariat avec l'Institut d'études françaises de Touraine, a permis de faire se rencontrer et échanger les auteur-e-s des nombreuses contributions réunies ici, que je remercie pour leur participation, grâce au soutien des instances suivantes :

Le Bureau Europe de l'Ouest de l'Agence universitaire de la Francophonie

La Chambre de commerce et d'industrie de Touraine

Le Conseil général d'Indre-et-Loire

Le Conseil scientifique de l'université François-Rabelais de Tours
La Délégation générale à la langue française et aux langues de France
La Mairie de Tours
Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Qu'ils soient tou-te-s ici remercié-e-s

Comité scientifique de l'ouvrage

- **Ozouf Senamin Amedegnato**, Université de Calgary, Canada
- **Michel Beniamino**, Université de Limoges, France
- **Henri Besse**, Ecole normale supérieure de Lyon, France
- **Philippe Blanchet**, Université de Rennes 2, France
- **Annette Boudreau**, Université de Moncton, Canada
- **Véronique Castellotti**, Université François Rabelais, Tours, France
- **Luc Collès**, Université catholique de Louvain, Belgique
- **Daniel Coste**, Ecole normale supérieure de Lyon, France
- **Jürgen Erfurt**, Université Goethe, Frankfurt/Main, Allemagne
- **Vanessa Everson**, Université du Cap, Afrique du Sud
- **Valentin Feussi**, Université François Rabelais, Tours, France
- **Emmanuel Fraisse**, Université Sorbonne nouvelle Paris 3, France
- **Estela Klett**, Université de Buenos Aires, Argentine
- **Didier de Robillard**, Université François Rabelais, Tours, France
- **Haydée Silva**, Université Nationale Autonome du Mexique, Mexique

Les analyses et les prises de position exprimées dans ce volume relèvent de la responsabilité des auteur-e-s des contributions et en aucun cas de celle de l'éditrice scientifique de l'ouvrage.

Du français langue de la colonisation à la francophonie. Regards sur l'histoire des concepts et des idéologies linguistiques

Jürgen ERFURT
Goethe-Universität Frankfurt/Main

1. Repères historiques

A l'occasion de notre discussion sur la diversité de la diffusion et de la réception du français dans différentes aires géo-sociopolitiques, je voudrais évoquer quatre dates :

- Les 400 ans d'expansion et de diffusion du français à l'extérieur de l'Europe, d'abord en Amérique du Nord, plus tard dans les Caraïbes, en Afrique et dans d'autres aires géographiques ;
- le centenaire de la crise scolaire et la quasi-interdiction du français en tant que langue scolaire en Ontario, province canadienne, par le Règlement XVII en 1912 ;
- Le cinquantième de la naissance du discours sur la francophonie, né à l'occasion de la parution du numéro spécial de la revue *Esprit* en novembre 1962 ;
- La période entre 1980 et 2005, faisant l'objet d'un projet de recherche sur la francophonie.

Pour finir, je souhaiterais aborder la problématique du rapport entre la francophonie et la langue française en jetant un coup d'œil sur la Moldavie.

2. Quelle est la signification de ces dates ?

2.1 *L'expansion du français à l'époque coloniale*

Il y a peu de temps, au Québec et au Canada francophone essentiellement, on commémorait les 400 ans de la fondation de la ville de Québec. La ville de Québec, fondée en 1608, représente à l'époque une base commerciale, administrative et un centre missionnaire en Nouvelle-France. Elle marque le début d'un processus d'expansion dans lequel la langue et la culture françaises, mais aussi le catholicisme, contribuent à consolider la politique coloniale et hégémonique de la France à l'extérieur comme à l'intérieur de son territoire. La diffusion du français en tant que langue de la colonisation dans les espaces d'outre-mer va de pair avec l'expansion et l'officialisation du français dans l'Hexagone et en Europe, comme ce fut le cas d'abord dans les régions soumises à la couronne française (par exemple en Alsace, Flandre, Roussillon), plus tard en Suisse et en Belgique.

Durant le Second Empire colonial (1830-1962), le fait de parler français prend une autre dimension politique et sociale. En Afrique, Asie et Océanie, l'Armée, l'Église et l'École deviennent des institutions centrales au sein de l'administration coloniale, afin de recruter des sujets pouvant être impliqués dans la gestion des affaires locales. La langue dominante est le français, langue dans laquelle se déroule le recrutement des sujets coloniaux contraints à servir la mère patrie. Les pouvoirs coloniaux, la France en premier, la Belgique ensuite, légitiment cette pratique par leur mission civilisatrice ; ils attribuent à la langue française le statut d'une langue de civilisation destinée à transformer l'Afrique, « ce vaste continent barbare » (Reclus 1889, 24).¹ Cet état de fait et ses conséquences persisteront parfois au-delà de l'époque coloniale.

Par conséquent, l'époque coloniale signifie une énorme expansion géographique du français, accompagné d'un assujettissement linguistique d'une grande partie de la population ainsi que d'une multiformité de sa pratique et de son contact avec d'autres langues.

La promotion des élites francophones au détriment des populations et donc des langues autochtones confère au français un statut glottopolitique élevé au sein d'une hiérarchisation des langues, ainsi que sa transmission générationnelle et/ou institutionnelle.²

Aujourd'hui, en tant que linguiste, on constate dans l'espace francophone l'existence de nombreuses variétés linguistiques et une évolution pluricentrique³ débouchant vraisemblablement sur plusieurs langues françaises, chacune avec sa variété de prestige. Ce processus ressemble en quelque sorte au processus de diversification spatiale et médiale (orale, écrite) du latin et la naissance des langues romanes (voir Erfurt 1995).

2.2 Le français langue minoritaire

Le centenaire de la crise scolaire et la quasi-interdiction du français en tant que langue d'enseignement en Ontario, statut adopté par le Règlement XVII de 1912. Le Règlement XVII, voté par le gouvernement de l'Ontario en 1912, confère à l'anglais le statut de langue unique d'enseignement après la troisième année scolaire.

Depuis cet événement, le français est considéré comme une langue minoritaire. Le cas de l'Ontario illustre la soumission de la minorité francophone à la domination des Anglophones et à son assimilation linguistique. Le Règlement XVII n'interdit pas l'usage du français, mais l'apprentissage institutionnel de la langue parlée et écrite et toutes les pratiques linguistiques reliées à des fins professionnelles.

L'interdiction du français comme langue d'enseignement a eu pour conséquence de susciter une mobilisation collective des francophones, pas uniquement des Franco-Ontariens, mais aussi des Québécois⁴, contre la domination anglophone. La crise scolaire du Règlement XVII est souvent considérée comme le moment fondateur de l'identité franco-ontarienne, génératrice de solidarité et de mobilisation politique francophones.⁵

Dans un sens plus large, le français n'est nulle part la langue unique des populations, pas même en France. Elle coexiste avec de nombreuses langues locales, suprarégionales et de migration, et elle fait partie, d'une part, des répertoires plurilingues des locuteurs et, d'autre part, de la hiérarchisation des langues dans l'espace social. Le français n'est pas perçu de la même manière dans les pays du nord et dans les pays du sud. Alors qu'au nord il est vécu comme

langue dominée, sauf en France, au sud, il occupe une position dominante juridiquement tout en demeurant une langue minoritaire socialement.

2.3 L'avènement du discours sur la francophonie

Le cinquantenaire de la parution du numéro spécial « Le français, langue vivante » de la revue *Esprit*⁶, en novembre 1962, marque le début d'un débat très vaste sur le concept de francophonie, sur son statut épistémologique, sur son fondement linguistique et identitaire, sur sa dimension politique, historique, anti-, post- ou même néocoloniale.

Au début des années 1960, grâce à la revue *Esprit*, la francophonie commence à faire l'objet de nombreux débats publics qui se caractérisent par leur ton enthousiaste et élogieux :

Les auteurs de ce numéro spécial mentionnent ainsi :

- « la vocation internationale de la langue et de la culture françaises, les chances de leur rayonnement universel » (Léger, 566),
- « (le) rôle que nous, les Français ou francophones, pouvons jouer dans le monde » (H. Lavenir, 638),
- « l'Afrique noire est passée d'une francophonie de fait à une francophonie de droit » (J. Mayer, 658),
- « une certaine planétarisation de la francophonie » (ibid., 663).

En outre, la définition de L. S. Senghor est citée à de nombreuses reprises :

- « La Francophonie, c'est cet Humanisme intégral, qui se tisse autour de la terre : cette symbiose des « énergies dormantes » de tous les continents, de toutes les races, qui se réveillent à leur chaleur complémentaire. » (p. 844).

Ces citations suffisent à rappeler les mythes fondateurs du discours sur la francophonie qui émerge à la fin de l'époque coloniale. Les cinquante années qui suivent sont synonymes de diverses transformations que je présenterai à la lumière des deux thèses suivantes.

Premièrement, *la politisation*. L'histoire de la Francophonie – avec un F majuscule – est synonyme depuis les années 1960⁷ d'une politisation croissante des discours culturels et du remplacement de ses acteurs par une élite professionnelle et bureaucratique.

La politisation s'exprime sous différents aspects : d'une part, à travers la transformation et le décalage du monopole d'idées qui, dans la phase initiale de la francophonie, était ancré parmi les élites intellectuelles en dehors de la France, particulièrement en Afrique et au Québec, vers un monopole de pouvoir exercé par les élites bureaucratiques françaises depuis les années 1980. D'autre part, à travers la transformation des relations culturelles basées sur une langue commune, le français, en relations politiques transnationales au sein desquelles la langue se voit considérablement négligée (voir 4).

La deuxième thèse prend en considération *la professionnalisation et la bureaucratisation*. À cet égard, je souhaiterais mettre en évidence le fait que la Francophonie s'investit dans des processus d'institutionnalisation, de nationalisation et de globalisation qui demandent un important système administratif et le recrutement de spécialistes dans de nombreux domaines. Parallèlement à cela, on peut observer la mise en place de processus d'analyse et de stratégies qui tiennent compte du fait que la Francophonie représente un engagement assez coûteux pour l'État français. Par conséquent, elle n'est pas seulement un domaine générateur de carrières professionnelles, mais également, sous l'influence du néolibéralisme, un cadre de mise en place de structures hiérarchiques et de contrôle afin d'augmenter l'efficacité de ses activités.⁸

3. La construction de la francophonie comme objet de la recherche

La politisation et la professionnalisation sont des processus qui ne concernent pas uniquement la construction ou la restructuration de la Francophonie comme une grande institution supra-étatique. Ils ont une importance particulière dans le domaine de la recherche relative à la francophonie.

La quatrième date concerne ainsi la fin du 20^e s. et s'étend sur une période de 25 ans. Elle est reliée à un projet de recherche bibliographique : « La francophonie : bibliographie analytique de la recherche internationale 1980-2005 »⁹, dans lequel sont répertoriés à

peu près 7400 études scientifiques. Cette bibliographie montre comment la recherche sur la francophonie évolue durant cette période. Elle met aussi en évidence l'expansion de thématiques et l'avènement de nouveaux concepts de recherche découlant de processus de politisation, d'institutionnalisation et de professionnalisation. A titre d'exemple, je mentionnerai quelques événements du début des années 1980 illustrant ces processus :

C'est la politique extérieure du Canada qui a donné, vers la fin des années 1970, une impulsion durable aux études francophones en promouvant à l'étranger la création de centres d'études canadiennes et la mise à disposition de ressources pour la recherche. Au niveau national se forment ainsi des réseaux de recherche interdisciplinaire reliant les chercheurs et les institutions canadiennes, par ex. « l'Association française d'études canadiennes » créée en 1976 ou encore la « Gesellschaft für Kanadastudien » (Allemagne, Autriche, Suisse) en 1981. Plus tard s'ajoute le conflit entre le Canada et le Québec dans le contexte du projet de la souveraineté du Québec. Ce conflit a eu, curieusement, un impact favorable sur les études francophones, car dorénavant le Québec subventionne de façon considérable des centres de recherche en études québécoises à travers le monde. Ils se sont regroupés en réseaux internationaux comme en 1981 le « Conseil international d'études canadiennes » (CIEC) ou l'« Association internationale d'études québécoises » (AIEQ) fondée en 1997.

À la fin des années 1970 et au début des années 1980, on peut observer des processus de différenciation dans l'institutionnalisation de la recherche francophone qui se traduisent par la spécialisation et la répartition du travail. Le « Centre de recherche en éducation franco-ontarienne » (CREFO) au sein du prestigieux « Ontario Institute for Studies in Education » (OISE) à Toronto est un indicateur de cette évolution. À partir de 1979, le CREFO se penche systématiquement sur la francophonie en milieu minoritaire au Canada en effectuant des recherches sur la langue, la politique linguistique, l'éducation, les rapports de sexes (« gender studies »), l'anthropologie et le plurilinguisme, se hissant ainsi, au cours des années 1990, au rang d'un centre de recherche de renommée internationale. En revanche, les travaux à l'Université d'Ottawa sur le milieu minoritaire francophone s'orientent plus vers la sociologie et les Sciences politiques. La « Chaire d'études acadiennes », créée à l'Université de Moncton en 1982, travaille également sur le milieu

minoritaire francophone dans les domaines spécifiques de l'histoire, de l'ethnologie et des langues des francophones en Acadie. De même, il convient de mentionner la « Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord » (CEFAN), fondée en 1985 à l'Université Laval au Québec, qui s'applique à l'étude des minorités franco-américaines en Louisiane, dans les États de la Nouvelle-Angleterre, dans le Canada de l'Ouest et en Ontario. De tels centres sont également nés aux États-Unis, entre autres à l'Université Indiana à Bloomington et à l'Université de la Louisiane à Lafayette.

En 1987, la fondation du « Conseil international d'études francophones » (CIÉF) vient compléter la longue liste des institutions destinées à la recherche sur la francophonie qui ont vu le jour dans les années 80.¹⁰

4. Francophonie et diffusion du français à repenser: le cas de la Moldavie

Par la suite, je voudrais soulever les questions du français dans le contexte francophone et du rapport entre la Francophonie comme institution politique supra-étatique et la francophonie comme pratique linguistique et identitaire dans le monde. Dans quelle mesure des acteurs importants comme l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et ses opérateurs, ou une politique culturelle étrangère comme celle de la France d'aujourd'hui, ont un impact sur la diffusion¹¹ du français ? Pour ce faire, je me pencherai sur le cas de la Moldavie (plus précisément la République Moldova), une république jeune située entre l'Ukraine et la Roumanie qui a gagné son indépendance en 1991 dans le contexte de l'effondrement de l'Union soviétique. La majorité de la population, à peu près 78 pour cent, parle le moldave / le roumain¹² qui est, depuis l'indépendance, la langue officielle de ce pays plurilingue. Le russe par contre, langue d'une minorité linguistique de six pour cent, continue à jouer un rôle important comme langue des médias et de travail et comme langue véhiculaire entre les différentes ethnies : Ukrainiens, Russes, Gagaouzes, Bulgares, Roms et autres, ainsi que les Moldaves, souvent bi-/plurilingues.¹³

Après la fin de la guerre froide, la Francophonie a mis sur pied une stratégie d'expansion s'appliquant aux pays non francophones,

notamment à l'Europe de l'Est et du Sud. Ainsi, suivant la Roumanie et la Bulgarie, la Moldavie est devenue membre de la Francophonie en 1996. Depuis, la Moldavie fait partie de ces 45 États non francophones sur un total de 77 États et gouvernements membres de l'OIF en 2012. Autrement dit, à l'exception de la Suisse et du Cameroun, tous les pays devenus membres de la Francophonie à partir de 1991, en tout 39, ne sont pas francophones.

Comme dans la majorité des États de l'Europe de l'Est et du Sud ainsi que de l'Afrique et de l'Asie, l'appartenance à la francophonie représente, du point de vue de la stratification sociale, un projet d'élite. Le français, jadis une langue hautement valorisée par les milieux aristocratiques, la bourgeoisie et les intellectuels à travers l'Europe, joue au XIXe siècle en Russie comme dans les principautés roumaines de la Moldavie et de la Valachie, un rôle de catalyseur dans les processus de modernisation sociale des sociétés féodales tardives. En 1812, le tsar occupa la partie du nord de la principauté de Moldavie et l'annexa alors à son Empire sous le nom de Bessarabie.¹⁴ Les deux principautés roumaines, au sein desquelles des cercles de la bourgeoisie francophile agissent comme moteur à la modernisation sociale, s'unissent en 1859 pour fonder l'État de Roumanie qui obtient finalement son indépendance de l'Empire ottoman en 1877. La fin de la Première Guerre mondiale voit le rattachement à la Roumanie de la Transylvanie ainsi que des territoires de la Bucovine et de la Bessarabie, qui, dans les décennies suivantes fera tantôt partie de la Roumanie tantôt de l'Union Soviétique : en 1940, territoire soviétique ; en 1941, à nouveau roumain ; en 1944, à nouveau soviétique, privé de l'accès à la mer noire et de la Bucovine, qui a été transmise à l'Ukraine. À l'époque de l'Union Soviétique, le moldave est reconnu comme langue de nationalité dans la République soviétique de Moldavie. Elle est enseignée à l'école primaire et (parfois) secondaire, cependant la langue pour la communication interethnique, la langue des médias, de l'économie, de l'armée, des sciences et enfin celle de l'ascension sociale est le russe. Un an après son indépendance en 1991, la jeune République de Moldavie connaît déjà sa première épreuve lorsque la Transnistrie, peuplée essentiellement de Russes et soutenue militairement par la Russie, fait scission. Peu de temps après, dans le sud du pays, le peuple des Gagaouzes réclame aussi son autonomie politique et culturelle, statut qu'il obtiendra en 1995. Ces deux événements résultent en quelques sortes des revendications du

nationalisme moldave afin de revaloriser la langue et la culture de la population majoritaire, celle des Moldaves roumanophones, face au russe. Ils sont également l'expression d'un combat pour une certaine orientation politique et culturelle du pays, tournée, d'une part vers la Roumanie et l'Union européenne, d'autre part vers la Russie. Suite au rapprochement d'une grande partie de l'élite à la Roumanie, une porte d'accès s'est ouverte à la France et à la Francophonie, une autre a permis aux Moldaves francophiles de sortir de leur pays. Avant l'obtention de l'indépendance, des professeurs de français moldaves ont fondé, avec le soutien de l'ambassade de France à Moscou, un Comité de l'Alliance française de Moldavie, au début de façon informelle et depuis 1992 officiellement, ce qui a permis à la culture française et la politique linguistique de s'implanter en Moldavie (voir Parmentier 2010). L'Alliance française, opérateur culturel et linguistique de l'Ambassade de France, ouvre son premier bureau dans la capitale, Chişinău, puis un deuxième à Bălţi, ville industrielle et universitaire et jouit aujourd'hui d'un réseau regroupant sept institutions dans le pays. Parallèlement, les Moldaves francophiles disposant en général d'une bonne formation scolaire et universitaire accèdent non seulement à des cours de langue, à des bibliothèques ou des ressources informatiques, mais obtiennent aussi des bourses en vue de séjours d'étude en France, plus tard en Belgique et au Canada.

À l'époque de la République soviétique de Moldavie, le français était la langue étrangère non seulement obligatoire à l'école, mais également la langue culturelle par excellence, de prestige international, du moins parmi une population cultivée. En revanche, l'anglais et l'allemand portaient en eux l'empreinte de l'Histoire et de la Guerre froide, perçus comme étant les langues de l'ancien ennemi et de l'adversaire politique.

En Moldavie, la France poursuit ses intérêts à un niveau bilatéral et par conséquent met en place des principes différents de ceux sur lesquels se fonde le credo des institutions de la Francophonie qui en général favorise une coopération multilatérale. En 2010, l'OIF et l'Association internationales des Maires francophones (AIMF) se sont fait remarquer en inaugurant à Chişinău la Maison des Savoirs en partenariat avec l'Agence universitaire de Francophonie et TV5Monde. Ce n'est pas par hasard si ses locaux sont rattachés à l'Académie des sciences économiques : ouverte au grand public, la Maison des Savoirs est particulièrement adaptée aux intérêts et

besoins des jeunes âgés entre 7 et 25 ans. Elle offre des services multiples – outils numériques, ressources internet, documentation – permettant la transmission des savoirs. Le *Centre régional francophone pour l'Europe centrale et orientale* (CREFECO) fondé en 2005 en collaboration avec l'OIF et les ministères de l'Éducation en Albanie, Arménie, Bulgarie, Macédoine, Moldavie et Roumanie et dont le siège se trouve à Sofia (Bulgarie) entend quant à lui répondre aux besoins des enseignants. Ces formations s'attachent à donner des qualifications dans le domaine du Français langue étrangère. Le campus numérique francophone de l'Université technique de Moldavie à Chişinău conçu par l'AUF s'adresse spécialement aux étudiants intéressés par les recherches bibliographiques et la documentation.

Les activités et les programmes de la France et de la Francophonie se concentrent en majorité dans la capitale, Chişinău. Toutefois, les offres de formation relatives à la qualification linguistique et au renforcement de la société civile constituent l'axe central de ces programmes. Il est évident que ces formes de coopération culturelles et linguistiques ainsi que la valorisation des groupes francophiles jouent un rôle primordial pour ce pays économiquement faible. Cependant, force est de constater que la complexité de la dynamique sociale en Moldavie ouvre une voie dans laquelle les investissements individuels sont fortement motivés par une nécessité économique et une utilité professionnelle. Dans les écoles et les universités, l'anglais a pratiquement supplanté le français comme première langue étrangère. Les élites moldaves font preuve d'une grande mobilité et optent pour un choix utilitaire et pragmatique en s'orientant vers l'anglais. L'historien Igor Şarov, doyen de la Faculté d'histoire de l'Université d'État de Chişinău, a procédé à une enquête auprès de 40 historiens, pas vraiment représentative de la situation, mais pourtant assez révélatrice : il en résulte une image du français largement dévalorisée en milieu universitaire. Les citations suivantes révèlent les réflexions que les scientifiques moldaves partagent sur les différentes dimensions du changement des orientations culturelles, scientifiques et pratiques relatives au français :

« En Moldavie, le français a une image académique classique et élitiste. Il est conçu comme la langue de la culture orientée vers le passé, comme les livres couverts de poussière de siècles précédents, tandis que l'anglais est conçu comme la langue des affaires, des mass-médias, orientée vers

l'avenir (qui est, évidemment, plus moderne et plus attractif que le passé) ».

« Aujourd'hui la connaissance de l'anglais offre plus d'opportunités. Voilà pourquoi il est très difficile pour moi de donner des arguments plausibles pour la nécessité d'étudier le français. Pour « mon âme », mais ce n'est pas le meilleur argument pour l'importance d'étudier le français ».

« L'anglais est « plus pratique » et moi, je choisirais quelque chose de plus utile. Aujourd'hui c'est un luxe de faire quelque chose pour l'art ».¹⁵

Les conditions économiques complexes qui régissent le monde universitaire dans son ensemble obligent les scientifiques à calculer la relation entre coûts et gains en fonction de besoins immédiats car, compte tenu de la précarité de la situation, les plans à long terme, qu'il s'agisse de projets ou de carrières, sont difficiles à réaliser.

Un des historiens interrogés désigne la nécessité d'un soutien de la part de la Francophonie et estime que les compétences linguistiques des étudiants et des historiens pour lire de la littérature spécialisée en français sont loin d'être suffisantes :

« Si on veut garder l'enseignement du français à la faculté, les arguments doivent sortir de la francophonie : projets communs, accès aux bourses, organisation des conférences, échange d'expérience. La littérature de spécialité pourrait jouer un rôle important surtout s'il y a sa version en roumain ».¹⁶

Ceci ne représente qu'un aspect de la dynamique sociale et du changement de la situation linguistique en Moldavie. Alors que le français était encore, dans les années 1990, une langue apprise à l'école, une langue culturelle de grand prestige dont l'écrit était au service de la culture classique, symbole d'un répertoire linguistique des élites traditionnelles, aujourd'hui il est en déclin comme langue de culture basée sur l'écrit et comme sociolecte. La situation économique en Moldavie oblige de nombreux Moldaves à partir gagner leur vie à l'étranger pour aider leur famille, la plupart en Russie, leur connaissance du russe leur étant utile, mais de nombreux autres émigrent dans des pays de langue romane.

Depuis un certain temps, on remarque une autre façon d'apprendre et de pratiquer le français. Après la Russie, l'Italie et le Portugal, la France accueille un nombre considérable de travailleurs migrants

essayant de gagner de l'argent pour nourrir leurs familles en Moldavie. Souvent, ils disposent d'une bonne formation scolaire et professionnelle. Dans le contexte de la migration, ils acquièrent des connaissances du français qui constituent par la suite des ressources linguistiques sur le marché du travail en Moldavie. Dans le secteur de la télécommunication, les grandes entreprises comme Orange, principal acteur dans ce domaine, entretiennent une foule de succursales et de centres d'appels qui engagent des personnes possédant de bonnes connaissances du français, souvent des remigrants venant de France. Ainsi, des ressources linguistiques deviennent un facteur de la commodification du français sur le marché du travail en Moldavie.

Les cours de langue, proposés par de petites écoles privées, représentent une autre forme du marché linguistique en Moldavie. Ces écoles ont pour groupe cible des personnes qui ont l'intention d'émigrer vers le Canada ou le Québec et qui, avant leur départ, souhaitent acquérir une certification de leurs compétences linguistiques en français. Le recrutement ciblé de main-d'œuvre spécialisée d'Europe de l'Est ou d'autres régions du monde par les services de l'immigration canadiens et québécois s'apparente à un colonialisme sur le plan professionnel et de la formation. Des accords sont signés entre le Ministère de l'immigration canadien et l'Alliance française, seule institution à être autorisée à délivrer les certificats nécessaires.

5. Conclusions

D. Coste (1998) et D. de Robillard (2000) ont analysé dans leurs études éclairantes quels sont les concepts et les mythes que les institutions françaises ont créés depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale autour des stratégies de diffusion du français dans les pays non francophones, par exemple « le français fondamental », « le français élémentaire » ou « le français langue étrangère » (voir Coste 1998). D. de Robillard, de son côté, aborde les mythes d'une « langue des élites européennes puis des élites coloniales et de leurs héritières », de « la langue diplomatique » et du « rayonnement international du français ». Coste, quant à lui, étudie le « français patrimoine et vecteur d'une francophonie aux voix multiples » et introduit, au regard des changements dans la francophonie depuis la fin des années 1990, notamment du programme de « l'autoroute de

l'information », le concept du français comme « langue de réseau » et les « réseaux francophones ». Le renouvellement de ces concepts allant de pair avec l'émergence de nouveaux concepts, reflète d'une part les processus de politisation et de professionnalisation dans la Francophonie, y compris la France comme acteur principal. Mais, d'autre part, ces concepts ne prennent pas en considération de façon suffisante la dynamique linguistique que l'on peut observer, entre autre, en Moldavie. Ces processus nous montrent comment réinterpréter l'idée de la « diversité de la diffusion et de la réception du français »¹⁷ en mettant en évidence les relations entre langue et migration, langue et marché, langue et travail, langue et apprentissage des langues, dans des situations informelles et formelles très diverses marquées par le plurilinguisme.¹⁸ De plus, il s'agit de remettre en question une conception holistique de la langue en prenant en considération les variétés linguistiques, le rapport et les codes de la scripturalité et de l'oralité, les registres linguistiques et tout ce qui a trait au processus d'élaboration linguistique au sein des répertoires plurilingues.

Références bibliographiques

- BLOMMAERT Jan & BACKUS Ad, 2011, Repertoires revisited: 'Knowing language' in superdiversity. In *Working Papers in Urban Language & Literacies*. Kings College London.
<http://www.kcl.ac.uk/innovation/groups/ldc/publications/workingpapers/67.pdf>
- BOCHMANN Klaus, 1979, *Der politisch-soziale Wortschatz des Rumänischen von 1821 bis 1850*. Berlin, Akademie-Verlag.
- BOCHMANN Klaus, 2010, La Francophonie en Europe du sud-est : Beaucoup de questions, autant de réponses? Conférence au cadre du colloque *La Francophonie en Europe de sud-est*, 13.-15. Mai 2010 in Leipzig, non-publié.
- BOCHMANN Klaus, 2012, Die Staatssprache – « Moldauisch » oder « Rumänisch » ? In Bochmann Klaus/ Dumbrava Vasile/ Müller Dietmar/ Reinhardt Victoria (Hg.) : *Die Republik Moldau. Ein Handbuch*. Leipzig, Leipziger Universitätsverlag, 609-616.
- BOURNIQUEL Camille et DOMENACH Jean-Marie (éd. 1962), Le français, langue vivante. In *Esprit*, vol. 311 (novembre 1962).
- CALVET Louis-Jean, 1974, *Linguistique et colonialisme. Petit traité de glotto-phagie*. Paris, Payot.
- CASTELLOTTI, Véronique et MOORE, Danièle, 2011, Compétence plurilingue et pluriculturelle. Genèses et évolutions d'une notion-concept. In

Blanchet, P. & Chardenet, P. *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures. Approches contextualisées*, Paris, Editions des Archives contemporaines / AUF, 241-252.

COSTE Daniel, DE PIETRO Jean-François, MOORE Danièle, 2012, Hymes et le palimpseste de la compétence de communication. Tours, détours et retours en didactique des langues. In *Langage et société* n° 139, 103-122.

COSTE Daniel, 1998, 1940 à nos jours : Consolidations et ajustements. In Frijhof W. & Reboullet, A. (éds.), *Le français dans le monde*, nr. spécial, janvier, 75-95.

CLYNE Michael, ed. 1992, *Pluricentric languages : Differing Norms in Different Nations*. Berlin/New York : W. de Gruyter.

CHOQUETTE Robert, 1980, *L'Ontario français, historique*. Montréal, Éditions Études Vivantes, 272 p.

ERFURT Jürgen, 1995, Français en France – Français au Canada : Französisch oder 'französische Sprachen'. Sprachliche Variation und Sprachwandel in der alten und neuen Romania. In *Grenzgänge. Beiträge zu einer modernen Romanistik*, Bd. 3, 2. Jahrgang (1995), 93 – 120.

ERFURT Jürgen, 2003, L'Église catholique : entre conservatisme et mondialisation. In Monica Heller/Normand Labrie (éds.), *Discours et identités. La francité canadienne entre modernité et mondialisation*. Cortil-Wodon, E.M.E., 117-146.

ERFURT Jürgen, 2005, *Frankophonie. Sprache – Diskurs – Politik*. Tübingen/Basel, Francke/UTB.

ERFURT Jürgen, 2012, Sprachen und Sprachpolitik. In : Bochmann K., Dumbrava V., Müller D., Reinhardt V. (Hg.) : *Die Republik Moldau. Ein Handbuch*. Leipzig, Leipziger Universitätsverlag 2012, 617-628.

ERFURT Jürgen et AMELINA Maria, 2011, *La francophonie : bibliographie analytique de la recherche internationale 1980-2005*. Frankfurt/M., Peter Lang.

ERFURT Jürgen et BUDACH, Gabriele, dir. 2008, *Standardisation et déstandardisation/ Estandarización y desestandarización. Le français et l'espagnol au XXe siècle/ El francés y el español en el siglo XX*. Frankfurt/M., Peter Lang.

ERFURT Jürgen et WEIRICH Anna, 2013, Sprachliche Dynamik in der Republik Moldova. In: Stehl T., Schlaak C., Busse L. (éds.) : *Sprachkontakt, Sprachvariation, Migration: Methodenfragen und Prozessanalysen*“, Frankfurt/M., Peter Lang, sous presse.

FARMER Diane, 1996, *Artisans de la modernité. Les centres culturels en Ontario français*. Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa.

GAFFIELD Chad, 1993, *Aux origines de l'identité franco-ontarienne*. Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa.

GODBOUT Arthur, 1977, *L'origine des écoles françaises dans l'Ontario*. Ottawa, Les édition de l'université d'Ottawa.

HELLER Monica, 2003, La Patente : de l'embryon de la modernisation. In Heller M. & Labrie N. (éds.), *Discours et identités. La francité canadienne entre modernité et mondialisation*. Cortil-Wodon, E.M.E., 147-176.

- JAENEN Cornelius (dir.), *Les Franco-Ontariens*. Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.
- KESSLER Erwin, 2006, *L'autre langue nôtre. Le français chez les roumains*. In *Plural*, Numéro spécial.
- MARTEL Marcel, 1997, *Le Deuil d'un pays imaginé. Rêves, Luites et Déroute du Canada français*. Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.
- MARTEL Marcel et PAQUET Martin, 2010, *Langue et politique au Canada et au Québec. Une synthèse historique*, Montréal, Boréal.
- MOÏSE Claudine, 1999, Lien de transmission et lien d'origine dans la construction identitaire. In Labrie N. et Forlot G. (dir.), *L'enjeu de la langue en Ontario français*. Sudbury, Prise de parole, 167-195.
- PARMENTIER Florent, 2010, *Moldova. Atuurile francofoniei*. Chişinău, Editura ARC.
- PUCCINI Paola, 2008, Le fonctionnement du mot « francophone » dans la revue *Esprit*, novembre 1962 : à la recherche d'une définition. In *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, nr. 40/41, 2008, mis en ligne le 17 décembre 2010, consulté le 27 février 2012. URL : <http://dhfles.revues.org/99>
- RECLUS Onésime, 1889, *La France et ses colonies. Tome second. Nos colonies*. Paris, Hachette.
- RIESZ János, 2003, « Frankophonie » - Überlegungen zur Geschichte ihrer Anfänge und der Narration ihrer frühen Entwicklung. In *Grenzgänge. Beiträge zu einer modernen Romanistik*, 10. Jg., vol. 19, 100-129
- ROBILLARD Didier de, 2000, Histoire de la diffusion du français dans les pays non-francophones. Faits et éclairages. In Antoine G. et Cerquiglini B. (dir.), *Histoire de la langue française 1945-2000*. Paris, CNRS Éditions, 623-641.
- SAVARD Pierre, 1993, Relations avec le Québec. In Cornelius J. Janen (dir.), *Les Franco-Ontariens*. Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 231-263.
- ŞAROV Igor, 2010, Enquête sur la pratique du français en Moldavie. Conférence au cadre du colloque „La Francophonie en Europe de sud-est”, 13.-15. Mai 2010 in Leipzig, non-publié.
- SOLTAN Angela, 2004, La francophonie en République de Moldavie. In *Hermès*, nr. 40, 66-70.

¹ Onésime Reclus est souvent présenté par la Francophonie politique comme l'inspirateur du concept de la francophonie. Il serait plus juste de dire que ces œuvres sur le colonialisme et la diffusion du français dans le monde participent d'un programme de „glottophagie”, terme qui nous renvoie au concept de L.-J. Calvet (1974).

² Par rapport à la problématique de la transmission générationnelle en milieu minoritaire, voir Claudine Moïse (1999).

³ Par rapport au concept de langue pluricentrique, voir Michael Clyne (1992). Quant à la situation de l'espagnol et du français, voir Erfurt/Budach (dir. 2008).

⁴ Voir les nombreuses activités au Québec, soit sur le plan politique et parlementaire, soit sur le plan culturel, éducatif et linguistique, afin de manifester la solidarité avec les Franco-Ontariens, cf. Martel/Pâquet (2010), 77ss. ainsi que les références sur le site web du Centre de recherche en civilisation canadienne-française <http://www.crcf.uottawa.ca/passeport/IV/IVD1a/IVD1a07.html>.

⁵ Voir entre autres, Farmer 1996 : 44 ss., Gaffield 1993 pour la période antécédante, Godbout (1977), Martel/Pâquet (2010) : 77ss., Savard (1993).

⁶ Édité par Camille Bourniquel et Jean-Marie Domenach sous le titre « Le français, langue vivante », le volume 311 (novembre 1962) de la revue „Esprit”, avec ses plus de 350 pages, compte comme un document clé dans les débats intenses sur le rôle attribué à la langue et la culture française dans le temps d'après la colonisation. C'est dans ce contexte que le concept de la francophonie prend forme. Un des auteurs qui participent à ce numéro est L. S. Senghor. Son texte « Le français, langue de culture » (p. 837-844) est souvent cité comme étant un manifeste ou une charte d'une francophonie révolue. Voir à cet égard l'analyse brillante de J. Riesz (2003). Pour une analyse lexico-sémantique du terme 'francophonie' dans le volume cité, voir P. Puccini (2008).

⁷ Comme on l'a vu plus haut par rapport au Règlement XVII, la politisation des Canadiens français remonte en fait à la conquête anglaise au milieu du 18^e s, même si elle s'exprimait assez souvent de façon tacite. C'est le cas, entre autres, de l'idéologie du « bon-ententisme » du côté des catholiques francophones face à la puissance anglophone/protestante en Ontario dès le 19^e s. ou par l'Ordre (secret) Jacques Cartier, dit la Patente, auquel adhérait de nombreux membres de l'élite francophone, voir Heller (2003), Erfurt (2003).

⁸ J'ai développé plus loin les thèses relatives à la politisation et la professionnalisation / bureaucratization, voir Erfurt 2005, 119-158.

⁹ Voir Erfurt Jürgen/Amelina Maria (2011).

¹⁰ Pour plus de détails, voir Erfurt/Amelina (2011), 11-55.

¹¹ Voir la critique de ce terme chez D. de Robillard (2000), p. 624ss.

¹² Le nom de la langue d'État est fortement controversé: les uns le nomme moldave, les autres roumain. Voir à cet égard Bochmann 2012, Soltan 2004. Par rapport à la politique linguistique en Moldavie, voir Erfurt 2012.

¹³ Quant à la dynamique linguistique en Moldavie et au plurilinguisme des minorités linguistiques, voir Erfurt/Weirich 2013. Cette étude est issue du projet „Dynamique linguistique dans l'État national multiethnique: étude de cas de la Moldavie” (2010-2013, financé par la Deutsche Forschungsgemeinschaft).

¹⁴ La signification de la langue et de la culture françaises dans le cadre de la modernisation des rapports sociétaux en Roumanie a souvent fait l'objet d'études scientifiques. On peut citer les nombreux travaux de K. Bochmann, en particulier Bochmann (1979), concernant les processus de changement linguistiques au 19^{ème} siècle. Le rôle du français dans le répertoire linguistique des Roumains a été soulevé par E. Kessler dans son ouvrage *L'autre langue nôtre. Le français chez les roumains*, édité en 2006 et dont on peut lire en préface : « C'est un fait reconnu depuis longtemps : les plus grands accomplissements culturels des Roumains ont presque toujours transité la culture française dans leur parcours vers le monde : Brancusi, Enescu, Ionesco, Cioran sont les figures de proue de ce que l'on pourrait appeler le génie roumain, baignées dans l'unique substance nourrissante de la culture française, celle-là même qui avait en fin de compte enrichi et façonné leur profil universel. Mircea Eliade, lui aussi, avant de se fixer aux États-Unis, avait vécu, écrit et publié en France, le pays qui avait assis sa renommée internationale. » (p. 7, cité par K. Bochmann (2010) : La Francophonie en Europe du sud-est : Beaucoup de questions, autant de réponses?

¹⁵ Extrait d'une conférence non publié de I. Șarov (Chișinău) à l'occasion du colloque international „La Francophonie en Europe de sud-est“, 13.-15. Mai 2010 à Leipzig.

¹⁶ Ibid.

¹⁷ Intitulé de la table ronde du colloque

¹⁸ Voir à cet égard Blommaert/Backus 2011, Castellotti/Moore (2011), Coste/de Pietro/Moore 2012.

Table des matières

REMERCIEMENTS	5
PREAMBULE	
V. CASTELLOTTI Français et francophonies dans la mondialisation	7
OUVERTURE	
J.M. KLINKENBERG La francophonie : pour qui ? pour quoi ?	17
PREMIERE PARTIE	
Le(s) français dans le monde : politiques, fonctions, usages	
J. ERFURT Du français langue de la colonisation à la francophonie. Regards sur l'histoire des concepts et des idéologies linguistiques	41
N. MIURA Un regard politique sur la diffusion et la réception du français au Japon	59
O. S. AMEDEGNATO De quelques paradoxes de la situation du français en Afrique subsaharienne	71
R. GOVAIN Le français haïtien et l'expansion du français en Amérique	85

K. TALEB IBRAHIMI	
Le français, une langue étrangement algérienne	105
L. MESSAOUDI	
Formes d'appropriation linguistique de la langue française au Maroc : entre fonctionnalité et identité	111
K. VANDERMEULEN	
Langue et intégration en contexte migratoire. Quelle dialectique dans la politique d'intégration linguistique française ?	125
J. BEZIAT	
Un soutien à la recherche dans les espaces francophones. La revue en ligne <i>frantice.net</i>	145

DEUXIEME PARTIE

Orientations didactiques et démarches formatives

L. ABOU HAIDAR	
Quelles formations pour les professeurs de français dans le cadre de la coopération ? Analyse de cas : l'action de coopération pour le français à Marrakech	159
F. ISHIKAWA	
La didactique du FLE au Japon face à la mondialisation de l'éducation : enjeux des mesures éducatives et de la formation des enseignants	173
E. KLETT	
La formation des enseignants en Argentine. De nouveaux parcours pour l'appropriation du français	187
T. JEANNERET, S. PAHUD ET A.C. ZEITER	
Quels français apprendre, quels français enseigner ? Variétés de français écrit d'étudiants alloglottes en Suisse romande	199

M. PADONOU, C. AVRAM	
Français langue étrangère : choix institutionnels et contextes professionnels en Europe Centrale et orientale.	
Pour une meilleure prise en charge de l'enseignement/apprentissage du français à l'université	215
A. PROSCOLLI, S. MARKANTONAKIS, S. THEODORAKEAS	
Le projet de numérisation du manuel scolaire pour la classe de FLE au collège hellénique. Des enjeux politiques aux apports pédagogiques	237
N. ROCTON	
Le français en chansons, tranche de mémoire des Alsaciens dialectophones : une expérience en EHPAD	257
TROISEME PARTIE	
Expressions littéraires, variations et appropriation du français	
A. KORDONI	
Hybridité linguistique et recherche identitaire dans les écritures francophones grecques : le cas de Margarita Liberaki et de Vassilis Alexakis	271
F. L. MIHALOVICI	
Evolution et permanence de la figure de l'ogre sur les territoires francophones. Mondialisation d'un passeur culturel	281
J. BERGERON-PROULX	
Usage de la langue et imaginaire national dans le roman pour adolescents en Belgique francophone et au Québec	293
L. COLLÈS	
La littérature migrante dans l'espace francophone : une métaphore de la diversité culturelle à exploiter en classe de français	313

S. DARDAILLON
Pluralité du théâtre contemporain francophone pour la
jeunesse : langue en jeu, enjeux d'apprentissage 319

QUATRIEME PARTIE

Des recherches diversitaires ?

E. RAZAFIMANDIMBIMANANA, G. FORLOT
Des chercheurs plurilingues et plurimigrants en français : des
recherches *anéoué* différentes ? 333

E. HUVER
La diversité au centre de projets à construire. Réflexions
autour d'un projet de recherche en didactique des langues : le
projet DIFFODIA 349

V. FEUSSI, C. PEIGNE
Construction de savoirs enseignants en contextes
universitaires au Cameroun et en Afrique du Sud 367

C. GOÏ, C. TORRES CASTILLO
Réflexivité altéritaire et rencontre interculturelle dans un
projet de recherche international. L'exemple du croisement
des regards France-Mexique dans le cadre du projet
DIFFODIA 379

D. BEL, E. HUVER, M. LIANG, R. MAO
A la recherche de la « méthode chinoise ». Convergence des
discours, diversité des pratiques, pluralité des interprétations 405

M. DEBONO
Pragmatique, théorie des actes de langages et didactique des
langues-cultures. Histoire, arrière-plans philosophiques,
conséquences et alternatives 423

CONCLUSION

D. COSTE
Diffusion, appropriation, glocalisation 449



Dans l'environnement géo-sociolinguistique actuel, peut-on encore parler DU français, comme d'une entité uniforme, voire universelle ? Peut-on enseigner ou apprendre LE français, comme s'il s'agissait d'un français « éternel », attaché à une France figée dans son passé, qui en serait propriétaire ?

Les contributions réunies dans ce volume explorent, a contrario, les conditions de développement de dynamiques francophones hétérogènes, en relation aux dimensions linguistiques et culturelles plurielles des situations contemporaines. Se construisent ainsi des projets, dans les domaines sociolinguistique, littéraire, didactique, inscrits dans un « pacte des langues » où le(s) français se confronte(nt) aux autres langues pour créer les conditions de recherches francophones diversitaires.

Véronique Castellotti est professeure des universités à l'université François Rabelais de Tours. Elle mène des recherches sur la pluralité linguistique et culturelle, en relation aux situations d'appropriation.

Ont contribué à ce volume : Laura Abou Haidar, Ozouf Senamin Amedegnato, Carmen Avram, David Bel, Julie Bergeron-Proulx, Jacques Béziat, Véronique Castellotti, Luc Collès, Daniel Coste, Sylvie Dardaillon, Marc Debono, Jürgen Erfurt, Valentin Feussi, Gilles Forlot, Cécile Goi, Renauld Govain, Fumiya Ishikawa, Thérèse Jeanneret, Estela Klett, Jean-Marie Klinkenberg, Angeliki Kordoni, Minyi Liang, Rongkun Mao, Stélios Markantonakis, Leila Messaoudi, Florina-Liliana Mihalovici, Nobutaka Miura, Michel Padonou, Stéphanie Pahud, Céline Peigné, Argyro Proscolli, Elatiana Razafimandimbimanana, Nicole Rocton, Khaoula Taleb Ibrahimini, Stylianos Theodorakeas, Claudia Torres Castillo, Katia Vandermeulen, Anne Christel Zeiter.



ISBN : 978-2-8066-0319-7
Dépôt légal : 2011/9202/318
ID E.M.E. : E1045949
Prix : 42,00 €